

Briefing sur Accra : Les forêts sont plus que du carbone

Pour éviter les changements climatiques dangereux et la dégradation des terres, conserver la diversité biologique et préserver l'usage durable des forêts que font les communautés locales et les peuples autochtones, **tout accord doit viser à arrêter le déboisement et la dégradation, sans se contenter de réduire ou de différer les émissions.**

Tout accord sur les forêts qui n'ira pas entièrement et explicitement dans le sens du Programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), ou qui n'intégrera pas les politiques pour la mise en œuvre nationale et internationale des instruments mentionnés portera préjudice aux bonnes pratiques forestières. **Tout accord doit être le résultat d'un processus de collaboration avec les autres conventions concernant les forêts et les instruments concernant les droits de l'homme, et garantir la participation pleine et véritable des peuples autochtones et des communautés locales.**

Les plantations ne sont pas des forêts. En l'absence d'une définition appropriée de la forêt, le système REDD pourrait être utilisé pour financer l'expansion des plantations, bien qu'elles ne conservent, dans le meilleur des cas, que 20 % du carbone stocké dans les forêts anciennes et qu'elles ne contiennent qu'une partie infime de la diversité biologique de ces dernières. Les grandes plantations d'arbres en régime de monoculture, en particulier lorsqu'il s'agit d'arbres génétiquement modifiés, ont de nombreux effets négatifs sur la société et l'environnement.

Les droits territoriaux

Plus d'un milliard de personnes, dont 60 millions d'autochtones, dépendent des forêts pour leurs moyens de vie, leur alimentation et leurs médicaments. **La reconnaissance et le respect des droits territoriaux des peuples autochtones et des populations tributaires des forêts doivent être à la base de toute politique forestière.**

Si la valeur financière des forêts augmente, les risques de bouleversements sociaux et d'expulsions violentes augmenteront pour les peuples autochtones et les communautés locales, surtout s'ils n'ont pas de titres de propriété formels. **Toute politique forestière doit respecter entièrement le principe du partage équitable des coûts et des bénéfices.**

Les forêts doivent rester à l'écart des marchés du carbone

Le commerce du carbone des forêts permettra aux pays qui ont l'obligation de réduire leurs émissions d'éviter les transformations économiques nécessaires pour ce faire. L'inclusion d'un système REDD dans le marché du carbone introduira une grosse lacune dans le régime climatique et mettra en péril la capacité de l'humanité d'affronter le dérèglement du climat. Les pays qui ont des modes de vie à forte intensité de carbone pourront maintenir leur niveau de consommation injuste et non durable.

Le financement de la conservation des forêts et des sols au moyen des échanges de carbone fera perdre aux populations leur souveraineté sur les ressources naturelles et les moyens de les protéger. De même, il diminuera le contrôle public des ressources naturelles en affaiblissant la capacité des gouvernements de les

protéger et les gérer.

Les marchés du carbone sont souvent présentés comme la seule option réaliste pour générer le volume d'argent nécessaire au financement du REDD. Cela est dû à une estimation excessive des coûts d'opportunité à couvrir. **Pour estimer avec justice et précision les coûts d'opportunité, il faudrait calculer les manques à gagner des gouvernements et de la population, plutôt que les bénéfices que tirent les entreprises du déboisement et de la dégradation des forêts.**

En tout cas, si les crédits REDD devenaient fongibles ils inonderaient les marchés du carbone, de sorte que le prix du carbone s'effondrerait.

Un financement équitable pour stopper le déboisement
Les fonds pour arrêter le déboisement devraient être investis dans des programmes nationaux et des infrastructures qui apportent un soutien direct à des méthodes alternatives, dirigées par les communautés et fondées sur les droits, pour la conservation et l'aménagement durable des forêts et pour la restauration des écosystèmes.

Il existe des options relativement peu coûteuses qui pourraient contribuer à éviter le déboisement, telles que l'application d'interdictions et la déclaration de moratoires, et la création d'un fonds de lutte contre les incendies destiné à assister les communautés qui n'ont pas la capacité de prévenir ou de stopper les incendies de forêt. **Du moment qu'il faut des fonds pour arrêter le déboisement, il faut faire appel à des sources alternatives de financement, telle la création de nouveaux impôts sur les émissions à appliquer dans les pays industrialisés,** à la place de l'échange de carbone, des mesures volontaires ou du Fonds de partenariat pour le carbone des forêts de la Banque mondiale.

Problèmes méthodologiques

Il existe de nombreux problèmes méthodologiques qui, loin d'être des questions purement techniques, ont des implications importantes pour la prise de décisions.

Il est particulièrement complexe et cher de surveiller et de vérifier le carbone stocké et les réductions d'émissions dans les forêts. **Contrairement à ce qui se passe dans le cas du commerce des réductions d'émissions, les politiques pour arrêter le déboisement n'ont pas besoin d'un système aussi complexe et cher de surveillance et de vérification.** En outre, quand on regarde la valeur des forêts uniquement par rapport au carbone on néglige d'autres rôles très importants qu'elles jouent, surtout ceux qui concernent la conservation de la diversité biologique et le soutien des moyens de vie des peuples autochtones et des communautés locales.

Tout accord concernant les forêts doit reconnaître que les « fuites » comportent bien plus que le simple déplacement des émissions de carbone. Les problèmes écologiques et sociaux associés au déboisement vont eux aussi se déplacer, à moins que l'on s'attaque aux causes profondes de ce dernier.

Les forêts sont touchées par le changement climatique et, si les températures mondiales continuent de monter, elles pourraient cesser de fonctionner comme puits de carbone et devenir des sources de carbone à cause du dépérissement ou des incendies. L'impermanence des forêts implique aussi que les investisseurs vont chercher à transférer la responsabilité de la réussite des projets REDD aux fournisseurs de projets, ce qui serait très désavantageux pour les communautés locales et/ou les pays en développement.

Il faut des solutions réelles pour parvenir à la justice climatique

Il est primordial de s'attaquer aux instigateurs et aux causes profondes du déboisement, dont les agrocarburants et la consommation excessive de viande et de papier dans les pays industrialisés ou grands importateurs. De même, il faut éliminer les méthodes destructrices employées dans l'exploration et l'extraction minière, pétrolière et gazière et dans l'exploitation forestière industrielle.

Le monde a besoin de faire la transition vers des économies à faible taux de carbone, et de le faire avec justice. Les pays industrialisés doivent être les premiers à assumer la responsabilité de réduire radicalement leurs émissions, et ils doivent accomplir leur obligation de transférer au Sud des moyens financiers et technologiques, cette obligation découlant de la dette du Nord à l'égard du Sud.

Les Amis de la Terre International, août 2008

Pour de plus amples informations veuillez contacter joseph.zacune@foe.co.uk ou visiter le site www.foei.org.